

COMMISSION DE RÉFLEXION ÉTHIQUE

PRODUCTIONS



Santé, éthique et économie

(CRE, Hôpital Saint Joseph, 5 juin 2023)

Je commencerai par quelques remarques générales sur le lien entre éthique et économique avant d'introduire la problématique de la santé pour examiner alors ce que l'économie peut apporter pour construire une démarche éthique dans le domaine de la santé.

1. Économie et éthique

- Une réflexion économique est née lorsque ont été observés les tous premiers signes d'un enrichissement durable vers le Bas Moyen-Âge (12e-13e). C'est l'époque de Saint Thomas d'Aquin et de la scolastique. C'est l'époque de ce que les historiens nomment parfois la Révolution commerciale (Venise, Gênes, Florence, les foires de Champagne, la ligue hanséatique, etc.)
- Quelques siècles plus tard des auteurs tels que le franco-irlandais Richard Cantillon, le français Anne-Robert Jacques Turgot ou l'écossais Adam Smith ont rédigé les premiers traités d'économie.
- Le plus fameux de ces traités est sans doute celui de Smith et il est bon pour nous de s'arrêter un instant sur le titre de ce magnum opus : *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations*.
- Tout d'abord la nature de la richesse. Être riche, explique Smith, c'est avoir la capacité de satisfaire ses besoins : se nourrir, se loger, se soigner, se protéger contre les aléas de la vie, se cultiver, etc. La science économique n'est donc pas la science de l'argent — ainsi que le pensaient à tort ses prédécesseurs mercantilistes. C'est plutôt comprendre comment les humains parviennent à améliorer leur vie quotidienne.

- Et si des philosophes tels que Smith se posent cette question à la fin du 18^{ème} c'est parce que certaines nations ont à l'époque beaucoup plus de succès que d'autres dans cette entreprise. Certaines nations — il s'agissait alors de la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse et dans une moindre mesure la France — sont bien plus riches que d'autres. Pourquoi ?
- Cela nous conduit à examiner la seconde partie du titre de l'ouvrage : quelle est la cause de la richesse des nations ? Pourquoi certains parviennent mieux à satisfaire leurs besoins ? Et c'est là que nous entrons, d'une façon qui vous surprendra peut-être, dans le domaine de l'*éthique*. Car si certaines nations sont plus riches que d'autres c'est parce qu'elles ont opté pour *le système de la liberté naturelle* (c'est l'expression utilisée par Smith).
- Qu'est-ce que ce « système de la liberté naturelle » ? C'est le système, précisément, qui a progressivement muri tout au long du Bas Moyen-Âge. Celui qui va affirmer *les droits de l'individu, de la personne*. Car ce qui a fait notre civilisation c'est sans doute cette affirmation de la dignité de la personne (une affirmation qui se marie bien, évidemment, avec les piliers de la chrétienté qui prévalent à l'époque).
- « *Life, liberty, property* » : voici les piliers de la société moderne dira John Locke. Chaque personne, et pas seulement ceux qui appartiennent à telle ou telle classe privilégiée de la société, a le droit sur sa vie et est libre de la conduire comme elle l'entend, dans le respect de la propriété et de la vie d'autrui.
- Alors quel est le rapport avec l'économie ? Quand on y réfléchit il est fort simple. Pour le dire dans un langage moderne : en affirmant les droits de la personne, nos sociétés ont transformé chaque individu en entrepreneur potentiel. Elles ont libéré les esprits créatifs. Le marchand, le commerçant, l'artisan ont gagné leurs titres de noblesse. Ce qui était déjà vrai dans les villes (l'air de la ville vous rendra libre !) est valable à présent pour l'ensemble de la société.
- Mais n'oublions pas que cette « liberté naturelle » s'exerce *dans le cadre de la propriété*. Je suis libre mais je ne peux imposer ma volonté aux autres. Je dois donc *coopérer* avec l'autre. Ainsi que le rappelle Adam Smith, la base de tout échange est un accord des volontés : « Donne-moi ce que je veux et tu auras ce que tu veux ».
- Dit autrement, dans ce « système de la liberté naturelle », si je veux satisfaire mes besoins je dois prêter attention aux besoins des autres. Plus précieux sont les services que je rends aux autres, plus grande sera ma capacité à satisfaire mes propres besoins.
- Et ce système fait des merveilles. Il a donné lieu à ce que les historiens appellent « le grand enrichissement » de l'Occident !
- Pour autant ce système n'est pas parfait et cela pour deux raisons évidentes : d'abord nous sommes nous-mêmes imparfaits (bien que perfectibles). Ensuite, le système lui-même n'est jamais appliqué de façon parfaite : il y a toujours des privilèges, des passe-

droits accordés par les gouvernants qui limitent la liberté des individus. « Les grands » ne renoncent pas aisément au pouvoir qu'ils peuvent exercer sur les autres.

- Il y a donc un lien étroit, presque consubstantiel, entre développement économique et éthique ou, plus précisément, entre le développement économique et les valeurs fondatrices d'une société. Corollairement, là où les valeurs ne sont pas celles de la liberté le développement économique sera retardé, voire inexistant.
- Une remarque encore avant d'en venir à la problématique de la santé. Elle concerne la mise en œuvre pratique de ce système de liberté. Cette mise en œuvre pratique est le rôle du *Droit* et du *Gouvernement aidé d'un Parlement*.
- Le Droit c'est avant tout l'ensemble des règles qui prévalent dans les interactions entre ces personnes libres : *la propriété, le contrat, la responsabilité*.
- Il y aurait tant de choses à dire sur *Droit* et *Éthique* que je ne peux ici qu'effleurer le sujet en mentionnant quelques observations.
 1. La plupart de ces règles de droit sont « négatives » en ce sens qu'elles énoncent des interdits ; ce que vous n'avez pas le droit de faire. Tu ne voleras pas le bien d'autrui, tu n'envahiras pas sa propriété (règles de propriété), tu ne trahiras pas ta promesse, tu ne mentiras pas, tu ne tricheras pas (règles du contrat), tu ne causeras pas de tort à autrui (règle de la responsabilité). Tout le monde s'accordera à dire qu'il y a là une éthique, certes rudimentaire, mais absolument fondamentale.
 2. Ces règles, parce qu'elles vous disent ce que vous n'avez pas le droit de faire mais ne vous dictent pas une conduite particulière, vous invitent à la créativité et à la responsabilité. Par exemple, le propriétaire est libre de choisir l'usage qu'il fera de ses biens (ses talents, son capital humain et financier, son temps) et il porte la responsabilité de ses choix : si ces choix sont mauvais, les fruits en seront amers ; si ces choix sont bons, les fruits seront agréables. Quoi de mieux pour vous inciter à avoir de l'imagination et à bien choisir !
 3. Ces règles ouvrent enfin un espace de liberté pour un comportement éthique fort (fort en cela qu'il va au-delà des règles « négatives » mentionnées ci-dessus). Ainsi que l'on fait remarquer les pères de l'Église, on ne peut être généreux si l'on n'est pas propriétaire. De même dans tout échange, dans toute coopération, et donc dans tout contrat, se posera la question du partage des gains à l'échange. Et les parties ont la possibilité, la liberté, d'être plus ou moins généreuse dans ce partage. Songez, par exemple, à un médecin, ou un avocat, ou un mécanicien qui serait libre de fixer le montant à payer pour ses prestations : il pourrait demander un montant plus faible à celui ou celle dont il connaît les difficultés financières.
- Ces piliers juridiques et éthiques de nos sociétés modernes auxquels nous devons un développement économique sans précédent dans l'histoire de l'humanité (songez par exemple à l'accroissement de l'espérance de vie à la naissance !) sont malheureusement aujourd'hui menacés et affaiblis par de nombreuses attaques. Ces attaques ne sont pas nécessairement frontales et naissent le plus souvent d'un désir

d'améliorer les situations. (Ce qui est louable tant il est vrai que, ainsi que je le rappelais il y a un instant, aucun système n'est parfait.) Il n'en demeure pas moins qu'en affaiblissant ces piliers on s'éloigne le plus souvent de la solution qui aurait permis une amélioration. C'est, il me semble, ce qui caractérise notre système de santé actuel.

2. L'économie de notre système de santé actuel

- La santé est sans aucun doute l'un des besoins les plus vitaux de l'être humain. Et après tout ce que je vous ai conté sur la façon dont un système de liberté bien conçu permet de satisfaire les besoins, vous comprendrez le désarroi et la tristesse de l'économiste lorsqu'il contemple notre système de santé actuel qui dans de nombreux domaines — certes pas tous — tourne le dos à la liberté.
- Sans dresser une liste exhaustive de ces entraves — j'en serai bien incapable d'autant que je suis bien loin d'être expert en la matière — on ne peut que constater les faits suivants :
 1. *Les prix* ont été très largement bannis du système et remplacés par des *tarifs réglementés* : pour les consultations, pour les interventions, pour bon nombre de médicaments, pour les séjours hospitaliers, pour les déplacements vers l'hôpital, etc.
 2. Les « *quantités* » de service ainsi que la *qualité* font aussi l'objet de nombreuses réglementations (on pense par exemple au fameux *numerus clausus* sur certaines professions de santé).
 3. Le *système assurantiel*, qu'il s'agisse de l'assurance des malades ou des praticiens, n'est plus un secteur ouvert et libre. Cela explique d'ailleurs en partie que l'on n'accepte plus la liberté des prix et que l'on restreigne la liberté de pratiquer comme celle de consulter.
 4. Les infrastructures — je pense ici aux hôpitaux et cliniques — sont bien souvent administrées par l'État, donc par une bureaucratie sans objectif de rentabilité.
- Pourquoi et comment en sommes-nous arrivés à cette situation ? Les réponses sont nombreuses et complémentaires et je me limiterai ici à celles ayant trait à l'économie et l'éthique.
- Tout d'abord il y a la crainte que, si on laisse le domaine de la santé « aux forces du marché » — pour reprendre une expression sur laquelle il y aurait beaucoup à dire — il n'y aura plus d'éthique dans les soins de santé ; des inégalités insupportables verront le jour, des malades seront délaissés ou n'auront pas accès aux traitements (c'est, à en croire certains, ce qui se passe aux Etats-Unis).
- Ensuite, il y a le fait que nous avons clamer haut et fort un « droit à la santé ». Il s'agit donc d'un droit-créance et, par définition, c'est à l'État de garantir ce droit...

- Je suis convaincu que de telles réflexions sont infondées et que c'est précisément parce que la santé est vitale que nous avons besoin des « forces du marché ». Pour paraphraser un économiste célèbre : la santé est trop importante pour que nous la confions à nos gouvernements. J'énoncerai ici brièvement six raisons pour lesquelles il est grand temps de repenser les fondements de notre système de santé.
- Premièrement il y a les raisons que j'évoquais dans la première partie de cet exposé : le système de la liberté naturelle a des fondements éthiques solides et sa mise en œuvre ouvre un nouvel espace pour la possibilité d'un comportement éthique. Qui plus est, ce système a donné des résultats remarquables : l'accroissement de la durée de vie et la baisse de la mortalité infantile n'ont pas connu leurs avancées les plus remarquables avec la mise en place de notre Sécu mais bien avant.
- Deuxièmement, et un peu dans le prolongement du premier point, il faut, lorsque l'on discute des systèmes de santé comme lorsque l'on discute de tout choix institutionnel, savoir comparer des systèmes réels, et non pas comparer un système réel avec un système imaginaire. Je m'explique : il n'y a aucun doute qu'un système de santé qui fait la part belle à la liberté ne sera pas parfait. Sans doute les riches seront-ils, dans une certaine mesure, mieux soignés que les moins riches, sans doute tout le monde n'aura pas accès en toute circonstance aux mêmes traitements. Mais qu'en est-il dans le système actuel ? Tout le monde a-t-il accès au même bilan de santé ? Les hôpitaux sont-ils partout de la même qualité ? Les médecins sont-ils tous de la même qualité ? Est-il aisé de trouver un médecin ? Tout le monde a-t-il accès aux mêmes traitements ? La véritable question vous le voyez n'est pas de savoir si un système est parfait ou peut connaître des dérives. Nous savons que la réponse est positive pour tous les systèmes. La vraie question est celle de savoir si, en dynamique, un système, quoiqu'imparfait, est meilleur que l'autre. (Ne commettons pas la même erreur que celle de ce sénateur romain qui, devant choisir laquelle de deux cantatrices embaucher, décida d'embaucher la seconde après avoir entendu seulement les performances de la première. C'est un peu ce que nous avons fait avec notre système de santé en n'oubliant que la seconde cantatrice peut s'avérer pire encore que la première.)
- Ce qui me conduit à mon troisième point : le fonctionnement de notre système de santé actuel. Le raisonnement économique nous permet d'analyser tous les systèmes, et pas seulement le système marchand. Or les limites d'un système administré comme le nôtre sont bien connues. Gérer un tel système est dans les faits extrêmement difficile car tous les acteurs du système manquent d'informations essentielles pour prendre les bonnes décisions et n'ont pas toujours les bonnes motivations.
 - Le patient ne peut pas gérer sa demande puisqu'il n'a aucune idée du coût des prestations (demandez à vos proches combien ils paient par mois pour leur santé : ils n'en savent rien et oublieront bien souvent de comptabiliser la CSG !) Pire encore, comme il a le sentiment qu'il a déjà payé, le patient est incité à accroître sa demande. Il y a donc une déresponsabilisation du côté de la demande. Le patient n'a pas les bons outils pour gérer.
 - Du côté de l'offre, les acteurs sont de deux types : il y a les praticiens ou les producteurs (je pense à l'industrie pharmaceutique par exemple) et il y a la *bureaucratie* (terme utilisé par les économistes pour désigner ceux en charge

d'administrer l'organisation que l'on a substitué au marché) qui, en substitut des échanges marchands, s'interpose entre d'une part les praticiens et producteurs et d'autre part les patients. Le bureaucrate est tenu *in fine* par une logique budgétaire : un budget lui est alloué par les décideurs publics et il doit tenter de faire de son mieux avec ce budget. Il doit ainsi gérer un système d'une grande complexité avec des informations très pauvres (malgré les tonnes de tableaux Excel qu'ils vous donne à remplir). Le praticien quant à lui, parce qu'il est contrairement au bureaucrate en contact direct avec le patient de faire de son mieux dans ce contexte administré et, en particulier, de maintenir une certaine dose d'humanité. Quant au décideur public — ne l'oublions pas c'est un acteur important de ce système — il arbitrera entre de multiples considérations et, lui aussi et plus encore que le bureaucrate ou le praticien, sur la base d'une information très pauvre.

- Par contraste, et c'est mon quatrième point, le système de la liberté naturelle est un extraordinaire utilisateur et producteur de connaissances. Il permet d'allouer d'une façon remarquablement efficace les ressources existantes — et d'en découvrir de nouvelles — dans le but de satisfaire nos besoins cela grâce au *système des prix et à la concurrence*. Dans ce système, les prix, négociés entre les parties, révèlent de l'information sur les besoins des demandeurs et les capacités des offreurs. Ils sont pour cette raison des outils extrêmement précieux. Ce sont eux qui permettent en permanence la réorientation de nos efforts, de nos investissements. Ils nous signalent les pénuries comme les excédents. Ajoutons à cela que la perspective de profit (mais aussi, dans certaines circonstances, la perspective d'une reconnaissance non-pécuniaire) est un moteur essentiel de l'innovation. Sans être spécialiste de la chose, je pense qu'il y a aujourd'hui, dans notre système de santé, plus d'innovations venant des branches de ce système soumises à la concurrence (matériel médical ou produits pharmaceutiques par exemple) que venant des branches plus soumises à un contrôle administratif.
- Mon cinquième point est en fait une précision qu'il faut apporter à ma critique du système actuel et à mon plaidoyer en faveur d'un système de liberté. Certes, ainsi que je l'ai expliqué, le système de la liberté naturelle permet le développement de marchés. Mais il permet également l'épanouissement de ce que nous appelons parfois la *société civile*. L'histoire nous offre d'ailleurs de très nombreuses illustrations de ce principe. Le 18ème et le début du 19ème siècle ont vu l'émergence de multiples sociétés mutualistes (on pense en particulier aux *friendly societies* britanniques) qui construisaient et géraient la quasi-totalité des hôpitaux de façon remarquable. Et aujourd'hui encore, une partie des hôpitaux et cliniques en France est gérée de façon très satisfaisante par des entreprises de droit privé à but lucratif ou non-lucratif. Faut-il insister sur le fait que la mise en place d'une bureaucratie étatique et coercitive affaiblit les ressorts de la société civile ?
- Enfin, sixième et dernier argument en faveur d'une réorientation de notre système de santé : *ceux parmi nos pays voisins qui ont amorcé un retour vers un système de liberté s'en portent fort bien*. Je n'ai pas le temps de développer ce point qui fera peut-être l'objet d'une prochaine réflexion, mais des pays comme la Hollande ou la Suisse, et dans

une moindre mesure l'Allemagne suivent cette piste. *Le cœur du changement réside selon moi dans la réforme du système assurantiel* : mettre fin au monopole étatique de l'assurance santé. C'est la mise en concurrence des assureurs qui les incite à une gestion intelligente du système de santé. Cela ne sera certes pas parfait, mais d'après les expériences récentes, meilleur que le système qui prévaut aujourd'hui en France. D'autant que ces réformes prévoient un système d'assistance pour ceux dont les revenus ne permettraient pas un accès aux assurances.

J'arrive ainsi au terme de ma réflexion sur économie, santé et éthique. Sans avoir, loin s'en faut, fait le tour de la question, j'espère que mon propos aura permis de reconsidérer certaines positions sur les fondements éthiques d'un système de liberté, sur le lien entre ces fondements éthiques et la qualité de la gestion économique et, enfin, sur ce que l'on pourrait tous gagner — une fois encore, du point de vue éthique comme du point de vue économique — à redonner un sens de liberté et de responsabilité aux divers acteurs de la santé, patients, praticiens, gestionnaires et entrepreneurs.

Pr Pierre Garelo

